

**ASSOCIATION DES USAGERS  
DE LA PEPINIERE**

Association régie par la loi de 1901

**Siège social : 6-8 avenue Robert Schuman  
64000 PAU**

**Numéro préfectoral : 064 300 4906**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL**

**COMPTES ANNUELS**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**



**Arnaud PRINCE**  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

**Muriel JOURET**  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

**ASSOCIATION DES USAGERS  
DE LA PEPINIERE**

**6-8 avenue Robert Schuman  
64000 PAU**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

### **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION DES USAGERS DE LA PEPINIERE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MORLAAS, le 10 mai 2023.

Le Commissaire aux Comptes  
SARL AUDEC  
AUDIT-EXPERTISE-COMMISSARIAT,

  
Muriel JOURET.



**Arnaud PRINCE**  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

**Muriel JOURET**  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

**ASSOCIATION DES USAGERS  
DE LA PEPINIERE**

**6-8 avenue Robert Schuman  
64000 PAU**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS VISEES  
A L'ARTICLE L.612-5 DU CODE DE COMMERCE**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

.../...



## Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

---

- **Conventions nouvelles passées au cours de l'exercice écoulé :**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à MORLAAS, le 10 mai 2023.

Le Commissaire aux Comptes  
SARL AUDEC  
AUDIT-EXPERTISE-COMMISSARIAT,



Muriel JOURET.



## **ASSOCIATION USAGERS PEPINIÈRE**

6-8, Avenue R. SCHUMAN

64000 PAU

Exercice clos le : 31 décembre 2022





**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 340.00	2 340.00		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	3 225.90	247.32	2 978.58	
Installations techn., matériel et outil. ind.	63 571.67	37 377.08	26 194.59	13 594.83
Autres	257 222.83	196 036.23	61 186.60	92 063.97
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	14.82		14.82	14.82
Prêts				
Autres	1 020.00		1 020.00	1 020.00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>327 395.22</b>	<b>236 000.63</b>	<b>91 394.59</b>	<b>106 693.62</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances .</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	43 917.82	7 423.53	36 494.29	43 074.08
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	116 414.15		116 414.15	123 014.72
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	181.40		181.40	181.40
<b>Instruments de trésorerie</b>				
Disponibilités	305 178.67		305 178.67	343 473.69
Charges constatées d'avance	7 164.44		7 164.44	15 653.58
<b>TOTAL (II)</b>	<b>472 856.48</b>	<b>7 423.53</b>	<b>465 432.95</b>	<b>525 397.47</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>800 251.70</b>	<b>243 424.16</b>	<b>556 827.54</b>	<b>632 091.09</b>

**SARL AUDEC**  
 Audit - Expertise - Commissariat  
 Z.I. de Berianne  
 rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
 Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	8 989.78	8 989.78
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	6 097.96	6 097.96
Autres	3 948.43	3 948.43
Report à nouveau	186 601.31	229 942.13
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-20 900.72	-43 340.82
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>184 736.76</i>	<i>205 637.48</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	41 150.03	54 163.45
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>225 886.79</b>	<b>259 800.93</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	120 741.00	118 076.00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>120 741.00</b>	<b>118 076.00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 288.46	34 463.29
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 209.37	116 109.14
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	99 378.34	99 256.60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	967.58	485.13
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	39 356.00	3 900.00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>210 199.75</b>	<b>254 214.16</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>556 827.54</b>	<b>632 091.09</b>

**SARL AUDEC**

Audit - Expertise - Commissariat

Z.I. de Berlanne

rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS

Tel. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



## COMpte DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	18 255.00	12 500.00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	189 087.67	131 872.04
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	944 394.33	909 922.64
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	795.15	1 270.00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	8 680.00	13 000.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	55 940.34	67 639.75
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	717.77	104.87
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 217 870.26</b>	<b>1 136 309.30</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	40 831.19	34 880.35
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	238 527.56	209 015.98
Aides financières	16 212.88	6 868.61
Impôts, taxes et versements assimilés	45 855.21	39 153.00
Salaires et traitements	659 335.59	636 564.01
Charges sociales	196 905.34	195 126.77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48 728.56	38 689.66
Dotations aux provisions	15 515.00	8 113.00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	116.26	3 968.04
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 262 027.59</b>	<b>1 172 379.42</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-44 157.33</b>	<b>-36 070.12</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 047.33	437.46
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>1 047.33</b>	<b>437.46</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	319.92	410.34
Différences négatives de change	8.64	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>328.56</b>	<b>410.34</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>718.77</b>	<b>27.12</b>

SARL AUDEC

Audit - Expertise - Commissariat

Z.I. de Berlanne

rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS

Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>-43 438.56</b>	<b>-36 043.00</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	10 905.31	2 542.85
Sur opérations en capital	12 833.19	7 981.04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>23 738.50</b>	<b>10 523.89</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	1 187.66	17 805.71
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>1 187.66</b>	<b>17 805.71</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>22 550.84</b>	<b>-7 281.82</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	13.00	16.00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>1 242 656.09</b>	<b>1 147 270.65</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 263 556.81</b>	<b>1 190 611.47</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-20 900.72</b>	<b>-43 340.82</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	199 390.00	65 479.00
Prestations en nature	230 000.00	230 000.00
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>429 390.00</b>	<b>295 479.00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	10 000.00	10 000.00
Mises à disposition gratuite de biens	220 000.00	220 000.00
Prestations en nature	199 390.00	65 479.00
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>429 390.00</b>	<b>295 479.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-20 900.72</b>	<b>-43 340.82</b>



# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUTVI DES FONDS DÉDIÉS			
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0		
TRANSFERTS DE CHARGES	0		
COMMENTAIRES	0		

**SARL AUDEC**  
 Audit - Expertise - Commissariat  
 Z.I. de Berlanne  
 rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
 Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIÈRE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association a pour objet :

- de favoriser toutes actions d'animation et d'innovation dans le cadre du Centre Social de la Pépinière ;
- de travailler dans le cadre de l'éducation populaire et de l'action sociale ;
- d'apporter toute aide et tout soutien administratif, technique, pédagogique à la vie associative de l'agglomération paloise ;
- d'organiser des actions d'animation, d'informations, de formation et de recherche dans les domaines de l'action sociale, du sport, de la culture, des loisirs, de l'art, de la communication et des sciences humaines ;
- de garantir la liberté de conscience aux adhérents et membres en référence aux principes républicains laïques ;
- de garantir la non discrimination.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les activités et missions sociales réalisées comprennent notamment : un centre de Loisirs, un Espace Projets Jeunes, un service Courte Echelle (aide aux familles pour la garde d'enfants), un service d'Accompagnement des Familles Monoparentales, un service animation sociale, un centre social itinérant , ...

Les moyens mis en oeuvre :

Pour exercer ses activités, l'association dispose de locaux (ensemble immobilier "Centre Social de la Pépinière"), de matériel, de personnel salarié propre ou partagé avec la CAF 64, et de l'intervention de bénévoles.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 556 827.54 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -20 900.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Afin de permettre la comparabilité des comptes avec ceux de l'exercice précédent, nous apportons les précisions ci-après.

La crise sanitaire (COVID-19) a eu des impacts significatifs sur son activité en 2021.

Le centre de loisir a fait l'objet d'une fermeture du 5 avril au 30 avril 2021 (sauf pour les publics prioritaires).

Les activités de loisir ont été fortement réduites au cours du 1er semestre en raison des restrictions sanitaires et des jauges mises en place. Des propositions d'activités exceptionnelles ont été réalisées au cours de l'été 2021 avec une reprise effective des activités de loisir à la rentrée en septembre 2021.

Les activités d'animation populaire ont été totalement arrêtées depuis le mois de mars 2020. Une reprise de ces activités a eu lieu au mois d'octobre 2021 avec un nouvel arrêt en décembre 2021. Ces activités ont de nouveau repris en mars 2022.



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

### **Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- |   |               |
|---|---------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | de 8 à 10 ans |
| - Matériels et outillages                     | de 3 à 8 ans  |
| - Matériel de bureau                          | de 2 à 5 ans  |
| - Mobilier de bureau                          | de 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport                       | de 4 à 6 ans  |

**SARL AUDEC**  
Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIÈRE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**SARL AUDEC**  
Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOREL		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	2 340	
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			3 226
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.	47 774		19 137
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts & aménagts divers	11 169		
		Matériel de transport	124 413		
Matériel de bureau & info., mobilier		117 998		3 643	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	301 354		26 006
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés	15		
		Prêts et autres immobilisations financières	1 020		
		TOTAL IV	1 035		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			304 728		26 006

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOREL	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		2 340	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			3 226
		Sur sol d'autrui			
		Ins. gal. agen. amé. cons			
		Inst.tech., mat. outillage indust.	3 339		63 572
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts, aménagts d.			11 169
		Matériel de transport			124 413
Mat.bureau, info., mob.				121 641	
	Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	3 339	324 020	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			15	
	Prêts & autres immob. financières			1 020	
		TOTAL IV		1 035	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 339	327 395	

**SARL AUDEC**  
 Audit - Expertise - Commissariat  
 Z.I. de Berlanne  
 rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
 Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 340			2 340
<b>TOTAL</b>		<b>2 340</b>			<b>2 340</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		247		247
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques	matériel et outil. industriels	34 179	6 537	3 339	37 377
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	5 356	2 182		7 538
	Matériel de transport	78 210	17 772		95 981
	Mat. bureau et informatique, mob.	77 949	14 567		92 517
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>195 695</b>	<b>41 305</b>	<b>3 339</b>	<b>233 661</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>198 035</b>	<b>41 305</b>	<b>3 339</b>	<b>236 001</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							

Total général non ventilé

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations			24/35		



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIÈRE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**SARL AUDEC**  
*Audit - Expertise - Commissariat*  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	118 076	15 515	12 850	120 741
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>		<b>118 076</b>	<b>15 515</b>	<b>12 850</b>	<b>120 741</b>
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	358	7 424	358	7 424	
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL III</b>		<b>358</b>	<b>7 424</b>	<b>358</b>	<b>7 424</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>118 434</b>	<b>22 939</b>	<b>13 208</b>	<b>128 165</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		22 939	13 208	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

**SARL AUDEC**  
 Audit - Expertise - Commissariat  
 Z.I. de Berlanne  
 rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
 Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIÈRE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 020		1 020
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	7 423	7 423	
	Autres créances clients	36 494	36 494	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér	<input type="text"/>		
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	106 852	106 852	
	coll. publiques	317	317	
	Impôts sur les bénéfices			
	Subventions à recevoir			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	9 045	9 045		
Charges constatées d'avance	7 164	7 164		
<b>TOTAUX</b>		<b>168 516</b>	<b>167 496</b>	<b>1 020</b>
RENVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

**SARL AUDEC**

Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 164
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>7 164</b>

**SARL AUDEC**  
Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	8 989.78				8 989.78
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	6 097.96				6 097.96
Autres réserves	3 948.43				3 948.43
Report à nouveau	229 942.13			43 340.82	186 601.31
Excédent ou déficit de l'exercice	-43 340.82		-20 900.72	-43 340.82	-20 900.72
Subventions d'investissement	54 163.45			13 013.42	41 150.03
<b>TOTAUX</b>	<b>259 800.93</b>		<b>-20 900.72</b>	<b>13 013.42</b>	<b>225 886.79</b>

**SARL AUDEC**  
Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIÈRE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	24 288	24 288		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		46 209	46 209		
Personnel & comptes rattachés		42 566	42 566		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		48 139	48 139		
Etat & autres collectiv. publiques					
	Impôts sur les bénéfices	13	13		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	8 660	8 660		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		968	968		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		39 356	39 356		
<b>TOTAUX</b>		<b>210 200</b>	<b>210 200</b>		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**SARL AUDEC**  
 Audit - Expertise - Commissariat  
 Z.I. de Berlanne  
 rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
 Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 415
Dettes fiscales et sociales	60 478
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>75 893</b>

**SARL AUDEC**  
Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# ENGAGEMENTS

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIÈRE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 120 741.00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3.77 %

Départ volontaire à 65 ans

Taux de turn over 1.00 %

Progress° des salaires : 3.5 %

**SARL AUDEC**  
Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Aygue-longue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Rappel CAF sorties familles 2016 & 2019	1 091	
Pénalités retard	97	
Régularisation PS CAF 2021		10 905
Quote part subv. inv. virées au résultat		12 833
<b>TOTAL</b>	<b>1 188</b>	<b>23 739</b>

### SARL AUDEC

Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# ANX TRANSFERTS DES CHARGES

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Indemnités journalières CPAM	11 628		
Remboursements de formations	22 298		
Indemnités journalières prévoyance	8 419		
Remboursements d'assurance	388		
<b>TOTAL</b>	<b>42 732</b>		

**SARL AUDEC**  
Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27



# COMMENTAIRE

**AUP - ASSOCIATION USAGERS PEPINIERE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

## CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association bénéficie :

- de concours en nature de la part de la Mairie de Pau constitués en particulier par la mise à disposition gratuite des locaux du Centre de Loisirs utilisés par l'association. L'information relative à la valorisation de ces concours n'est pas connue à la date de l'établissement des comptes.

- de concours en nature de la part de la CAF constitués de mutualisations de personnel de la CAF. Le temps consacré par les agents de la CAF au fonctionnement de l'association a été valorisé à 220 000 € correspondant aux fonctions suivantes :

- \* Fonctions de direction : 50 % du temps des agents,
- \* Fonction de responsable du pôle familles - insertion : 50 % du temps de l'agent,
- \* Fonction de responsable de pôle enfance jeunesse : 50 % du temps de l'agent,
- \* Assistante du centre de loisir : 100 % du temps de l'agent,
- \* Agent d'accueil : 50 % du temps de l'agent.

- de concours en nature de la CAF au titre de la mise à disposition des locaux à l'association. Ce concours a été évalué à 10 000 €.

- de bénévolat représentant un volume de 18 377 heures sur la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 et valorisé au taux horaire moyen du SMIC sur cette période (10.85 €) soit une valorisation à 199 390 €.

L'association a opté pour l'application d'un taux horaire unique, quelle que soit la nature des activités bénévoles. La décomposition des heures de bénévolats est la suivante :

- \* bénévolat réalisé dans le cadre des activités de l'association : 16 520 heures,
- \* bénévolat réalisé dans le cadre de la direction et de la gouvernance de l'association : 1 752 heures,
- \* temps de formation des bénévoles : 104 heures.

## EFFECTIFS

L'effectif moyen du personnel salarié a été de 26 équivalents temps plein sur l'exercice.

**SARL AUDEC**  
Audit - Expertise - Commissariat  
Z.I. de Berlanne  
rue de l'Ayguelongue - 64160 MORLAAS  
Tél. 05 59 80 84 67 - Fax 05 59 84 14 27

